



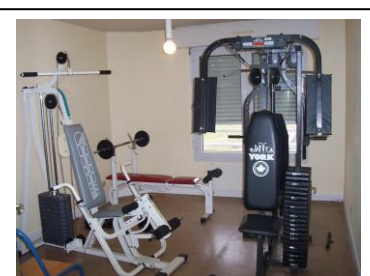
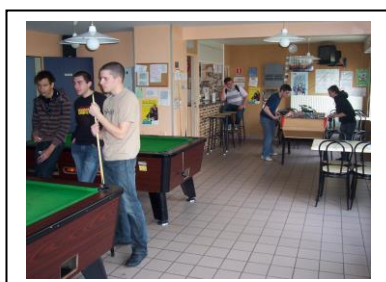
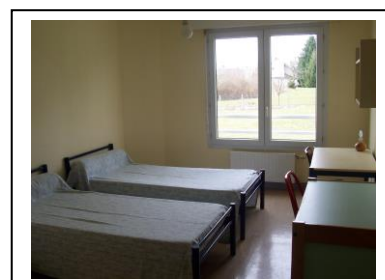
PROMETA Foyer

10, rue Alphonse Daudet
45380 La Chapelle Saint-Mesmin
Tél. : 02.38.88.26.97

b.drouin@poleformation-uimmcvdl.fr
t.larove@poleformation-uimmcvdl.fr

NOTRE ETABLISSEMENT PROPOSE :

- Des chambres individuelles avec :
 - salle de bain,
 - connexion wifi,
 - prise TV,
 - prise téléphonique
- Un parking fermé
- Une salle de jeux
- Une salle de musculation
- Un bar
- Un terrain de pétanque



1°) Présentation :

Foyer d'hébergement comprenant 92 chambres. Les chambres sont de deux types :

- Chambre APL (chambre au mois) : 1 personne par chambre pouvant obtenir les APL (Aides Personnalisées au Logement).
- Chambre simple (Chambre à la semaine) : 1 personne par chambre (sans APL).

Toutes les chambres sont en nombre limité.

2°) Tarifs indicatifs : (Les tarifs sont révisés le premier juillet de chaque année).

Chambre APL :	380 €/mois.
Chambre Simple :	95 €/semaine de présence au CFAI Centre.
Repas (forfait : 9 repas) :	66,60 €/semaine de présence au CFAI Centre.

3°) Pré-réservation – Réservation :

Dès que le CFAI Centre Val de Loire vous donne une réponse positive, vous devez nous renvoyer le talon de pré-réservation (*ci-dessous*) complété. **Votre admission dans notre Foyer ne sera considérée comme définitive qu'à la date de signature du contrat d'apprentissage et dans la limite des places disponibles.** Cette date devra nous être communiquée le plus tôt possible.

Attention, **une avance de 380 Euros** vous sera demandée dès votre arrivée au foyer.

4°) Paiement :

Le mode de paiement se fera exclusivement par prélèvements mensuels de **352 Euros** pour les *chambres simples* ou de **187 Euros** pour les *chambres APL*. Ce chiffre correspond à la **moyenne sur deux ans** des frais d'hébergement et de restauration. Une facture sera adressée chaque mois à tous les résidents.

5°) Simulation du coût d'hébergement et de restauration :

Les apprentis sont présents 48 ou 72 semaines au CFAI Centre. Une session dure 22 ou 34 mois.

	<u>Chambre simple</u>	<u>APL</u>
		380 €/mois X 22 = 8360 €
		APL* : -330 €/mois X 22 = 7260 €
Hébergement :	95,00 €/sem X 48 = 4560,00 €	1100 €
Restauration :	66,60 €/sem X 48 = 3196,80 €	3196,80 €
Total :	7756,80 €	4296,80 €

Si nous faisons la moyenne :

$(7756,80 - 380) / 21 = \text{environ } 352 \text{ Euros/mois.}$

$(4296,80 - 380) / 21 = \text{environ } 187 \text{ Euros/mois.}$

Les prélèvements ne commencent que le deuxième mois (21 mois au lieu de 22).

Remarque : Pour les chambres APL, les prélèvements s'arrêteront plus tôt.

* Le montant des APL (330 Euros) est donné ici à titre indicatif, il peut varier en fonction des personnes et est calculé par la Caisse d'Allocations Familiales. **Le Foyer distribuera les dossiers APL uniquement à la rentrée.**

ATTENTION ! Une demande d'APL annule la part d'allocation familiale du jeune, malgré tout ce dernier peut rester rattacher au foyer fiscal des parents.



TALON DE PRE-RESERVATION : A renvoyer à PROMETA Foyer après la réponse positive du CFAI Centre Val de Loire.

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Section et spécialité au CFAI de La Chapelle :

E-mail :

Souhait de chambre : Simple APL

Remarque : Le souhait de chambre ne sera définitif qu'après nous avoir communiqué la date de signature du contrat d'apprentissage. Les chambres APL étant en nombre limité, seule la date du contrat comptera pour l'attribution de ces chambres. Les autres demandes seront automatiquement basculées en chambre simple.